

**Cession au 1^{er} janvier 2024 :
nos équipes vous accompagnent
vers le CCF.**

SD : 86302405951221V

LA POSTE



00089958
086012
000056



089958 - 001 - 003

MME ANNE MARIE THOMAS BLONDEL
67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS

Paris, le 13 décembre 2023

Chère Madame,

Comme nous vous en informions en octobre dernier, **la cession de l'activité de banque de particuliers en France de HSBC Continental Europe sera effective le 1^{er} janvier 2024.**

À compter de cette date, **les services que nous vous rendons seront assurés par le CCF**, banque patrimoniale française à taille humaine, dont la mission sera de **vous offrir expertise, fluidité et excellence relationnelle** en s'appuyant sur l'ensemble de son réseau, sur le savoir-faire et la compétence des équipes qui vous servent déjà aujourd'hui, sur une offre de produits et services renouvelée et toujours plus adaptée au marché français et dont l'intégralité des équipes seront localisées sur le territoire français.

Découvrez sur bienvenue.ccf.fr ce que vous proposera le CCF.

Le groupe HSBC Continental Europe reste implanté en France et se recentre sur ses activités de banque de financement et de marchés pour les entreprises, ainsi que sur ses activités de banque privée européenne, d'assurance et de gestion d'actifs.

HSBC Assurances Vie (France), HSBC Global Asset Management (France) et HSBC REIM (France) ont conclu des accords durables avec le CCF afin de vous assurer une continuité dans le suivi et la gestion de vos placements.

Afin de vous accompagner dans ce changement, ce courrier inclut des informations très importantes :

- ✓ vos futures coordonnées bancaires : **IBAN & BIC**,
- ✓ votre futur **identifiant de banque à distance**,
(si vous avez un contrat Banque à distance)
- ✓ des informations pratiques.

**DOCUMENTS
À CONSERVER**

 **Une question ?**
Contactez votre conseiller

Appelez notre Centre de
Relations Clients au
0 810 246 810
(service 0,09 €/appel + prix appel)

Consultez notre
Aide en ligne
hsbc.fr/cession



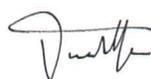
Vos données personnelles, vos comptes et contrats⁽¹⁾ seront transférés au CCF pour la réalisation effective de la cession le 1^{er} janvier 2024. HSBC Continental Europe et son Délégué à la Protection des Données⁽²⁾ superviseront cette migration et veilleront à la protection de vos données jusqu'à leur transfert effectif.

Toutes les équipes que vous connaissez, en agence, au Centre de Relations Clients et dans l'ensemble de l'organisation de la banque, sont enthousiastes de faire revivre au 1^{er} janvier 2024 le CCF, banque emblématique de l'excellence à la française, et restent pleinement mobilisées pour répondre à vos questions et vous y accueillir de nouveau.

Nous vous remercions pour votre fidélité et vous prions de croire, chère Madame, à l'assurance de notre considération distinguée.



Andrew Wild
Directeur Général HSBC Continental Europe



Thomas Vandeville
Directeur Général Banque de Particuliers
et de Gestion de Patrimoine France

(1) A l'exception des :

- Crédits dont HSBC Continental Europe reste l'établissement prêteur.
 - Arrêts de commercialisation : HSBC Volassur et HSBC Volassur Pro, Elysées Rémunération, Module Garantie Internet, Module International.
- Voir détail dans le document envoyé en octobre 2023 « Vers le CCF, Pas à pas ».

(2) Pour contacter le Délégué à la Protection des Données d'HSBC Continental Europe sur cette migration : dataprotection@hsbc.fr

En vertu du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez de droits sur les données personnelles vous concernant, notamment du droit d'accéder à vos données personnelles, du droit de les modifier ou de les corriger, dans certains cas et pour des raisons tenant à votre situation particulière vous disposez : du droit de supprimer vos données, du droit de vous opposer au traitement de vos données, du droit de portabilité de vos données ainsi que du droit à la limitation au traitement de vos données. Pour plus d'information sur la façon dont nous traitons vos données personnelles et sur vos droits, vous pouvez consulter notre Notice de protection des données personnelles, disponible sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://www.hsbc.fr/protection-des-donnees/>. Vous disposez du droit de déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (merci de visiter : <https://www.cnil.fr/fr/contacter-la-cnil-standard-et-permanences-telephoniques> ou d'adresser un courrier à l'adresse suivante : CNIL – 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 75334 Paris - Cedex 07).

HSBC Continental Europe - Société Anonyme au capital de de 1 062 332 775 euros - SIREN 775 670 284 RCS Paris - Siège social : 38, avenue Kléber - 75116 Paris - Banque et intermédiaire en assurance immatriculé auprès de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance - [orias.fr](https://www.orias.fr)) sous le n° 07 005 894

Cession au 1^{er} janvier 2024 : vos premiers pas vers le CCF

Le 1^{er} janvier 2024, le CCF gèrera vos produits et services bancaires et financiers en s'appuyant sur les équipes qui vous servent actuellement. Retrouvez ci-dessous **les informations importantes qui vous aideront à faire vos premiers pas au CCF**. Pour en savoir plus sur votre future banque, rendez-vous sur bienvenue.ccf.fr

Toutes les équipes restent pleinement mobilisées pour répondre à vos questions, en agence comme au Centre de Relations Clients.



Vos contacts au CCF

Votre conseiller, votre agence ainsi que leurs numéros de téléphone restent les mêmes. Seules les adresses email évoluent à partir du 1^{er} janvier, pensez à les actualiser dans votre répertoire.

CCF Paris Exelmans - ☎ 01 53 84 27 00

Leila Mfopara - ✉ leila.mfopara@ccf.fr



Vos moyens de paiement

Votre carte bancaire HSBC personnelle et/ou professionnelle continuera de fonctionner avec le même code confidentiel, sans interruption jusqu'à son renouvellement automatique. Votre carte CCF, qui conservera elle aussi le même code confidentiel vous sera envoyée directement par courrier au cours du premier semestre 2024.

Vos chèques HSBC seront automatiquement débités sur votre compte CCF jusqu'à réception de votre chéquier CCF (à commander dès janvier 2024).

À NOTER :

- Votre **Code Paiements en Ligne actuel vous servira sans interruption**, y compris au CCF, pour effectuer vos paiements en ligne par carte bancaire.
- **Mémorisez-le**, car au-delà du 29 décembre 2023 à 19h, vous ne pourrez plus le retrouver dans votre Espace Client.



Votre première connexion à vos services de banque à distance

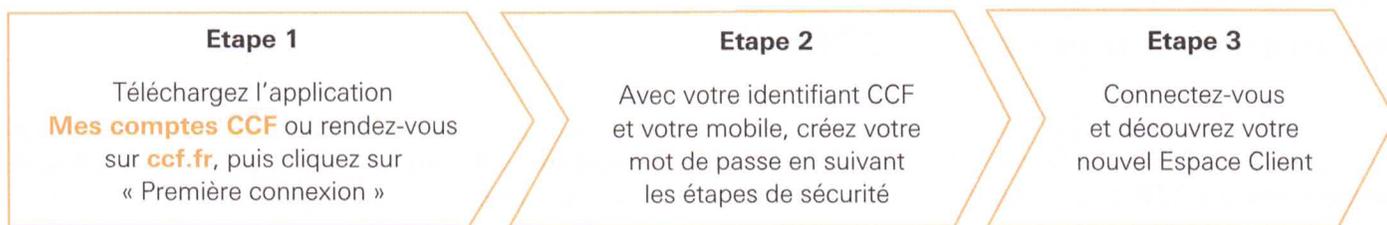
Dès le **mardi 02 janvier 2024 après-midi**, vous pourrez vous connecter à votre nouvel Espace Client CCF.

IMPORTANT
vosre identifiant CCF à conserver
248839197





Votre première connexion simple et intuitive



Pour en savoir plus sur votre futur Espace Client CCF, rendez-vous sur bienvenue.ccf.fr

À NOTER :

- **Un seul identifiant et mot de passe pour l'ensemble de vos services de banque à distance** : Espace Client CCF (Internet ou application mobile) et Centre de Relations Clients par téléphone.
- La remontée de vos informations, telles que vos contrats d'assurance-vie, pourrait intervenir quelques jours après la cession. Vous pourrez progressivement consulter l'ensemble de vos contrats et soldes sur votre Espace Client CCF.

Protégez-vous contre la fraude : ne donnez pas les clés de vos comptes

Ne communiquez à personne vos mots de passe, codes de carte bancaire ou codes de validation, notamment par téléphone. Votre banque ne vous les demandera jamais.

Elle n'en a pas besoin pour répondre à vos demandes ou arrêter une tentative de fraude.

⚠ En cas de soupçon de comportement frauduleux, contactez immédiatement votre banque via les canaux habituels.



Vos nouvelles coordonnées bancaires

Vous trouverez ci-dessous vos nouvelles coordonnées bancaires, **actives à partir de janvier 2024**.

Tous les virements et prélèvements (salaires, pensions de retraite, loyers, etc.) qui se présenteront sur votre ancien IBAN seront automatiquement transférés vers votre compte CCF jusqu'au 30 juin 2024.

En parallèle, les principaux organismes concernés (administrations, fournisseurs d'énergie, opérateurs téléphoniques) seront informés par le CCF de votre changement de domiciliation bancaire. Un dispositif d'accompagnement vous permettra de prévenir les autres établissements à partir du mois de janvier 2024. Pour en savoir plus, rendez-vous sur bienvenue.ccf.fr

MME ANNE-MARIE THOMAS-BLONDEL

N° de compte HSBC

00820056743



CCF

IBAN

FR7618079753260216179224086

BIC

CCDFFRPP



Actif à partir de

janvier 2024 uniquement

À NOTER :

- Dès janvier 2024, vous pourrez télécharger votre RIB dans votre Espace Client CCF ou le demander à votre conseiller.
- Vous recevrez courant janvier vos derniers relevés HSBC reprenant les soldes de votre compte courant et de votre épargne.



089958 - 003 - 003



Les arrêts temporaires de certains services

En raison du transfert informatique vers le CCF, **certains services seront suspendus à l'approche de la cession**. Vous trouverez ci-dessous les principaux arrêts temporaires de services afin de vous permettre d'anticiper vos opérations. Nous vous prions de nous excuser pour cette indisponibilité.

	Arrêt du service (heure de Paris)	Reprise estimée du service
Accès à votre Espace Client (Internet ou application mobile)	vendredi 29/12 à 19h	mardi 02/01 après-midi
Accès à votre conseiller	vendredi 29/12 à 12h	mardi 02/01 après-midi
Accès à votre agence	vendredi 29/12 à 12h	mercredi 03/01 matin
Centre de Relations Clients	vendredi 29/12 à 19h	mardi 02/01
Passage d'ordres de bourse	mercredi 27/12 à 17h	mercredi 03/01
Paiements avec Apple Pay	lundi 18/12	courant janvier
Gestion de votre carte bancaire (réédition du code confidentiel, modification des plafonds)	mercredi 27/12	mercredi 10/01
Virements SEPA - Saisie d'un nouvel ordre (autres : voir détail sur hsbc.fr/cession)	vendredi 29/12 à 12h (agence et Espace Client)	mardi 02/01 après-midi (dès le 02/01 par téléphone)
Paiements par carte bancaire (y compris en ligne)	pas d'interruption de service	

Rendez-vous sur [hsbc.fr/cession](https://www.hsbc.fr/cession) pour consulter la liste détaillée des arrêts temporaires de services.

À NOTER :

- Les retraits par carte bancaire continuent de fonctionner. En revanche, le remplacement des Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) et des Automates Multifonctions (AMF) HSBC, entraînera leur indisponibilité à partir du 18 décembre. Pendant cette période, vous pourrez effectuer gratuitement des retraits dans les DAB de l'ensemble des autres établissements bancaires en France, dans la limite des plafonds de retraits prévus aux Conditions Générales et Particulières de votre carte.
- Les numéros d'urgence en cas de vol ou de perte de votre carte bancaire restent joignables sans interruption :

Particuliers **0 800 970 179** Service & appel gratuits

Professionnels **0 800 970 188** Service & appel gratuits